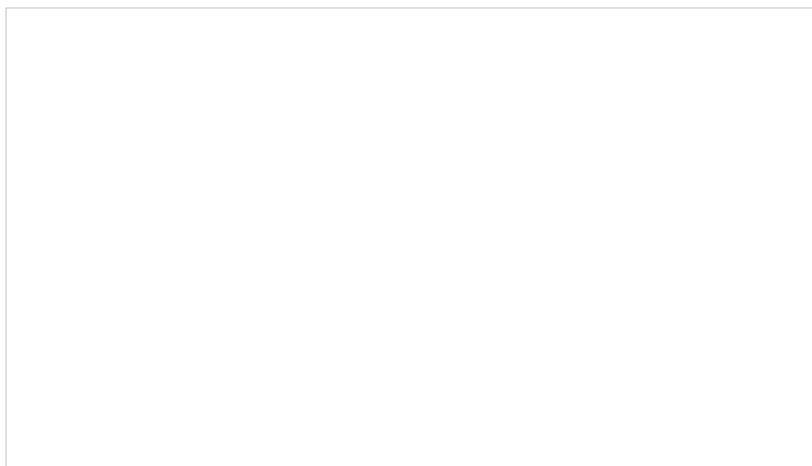


Influenza aviaire : un huitième foyer détecté-en
21/12/2021



Actus Agricoles

Un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de type H5N1, a été confirmé le 16 décembre dans un élevage de canards prêts à gaver situé sur la commune de Manciet, dans le département du Gers. Il s'agit du premier foyer avicole mis en évidence dans le Sud-Ouest depuis l'épizootie de l'hiver dernier qui avait fortement touché cette région.

Conformément aux règles de gestion sanitaire, le foyer du Gers a été dépeuplé et désinfecté préventivement ce jour. Une zone de protection (3 km) et une zone de surveillance (10 km) autour du foyer sont instaurées par le Préfet. Afin de maîtriser le risque de diffusion du virus, les mouvements de volailles sont interdits dans ces zones où des mesures sanitaires strictes doivent être observées.

Un dépeuplement préventif des élevages en lien épidémiologique avec l'élevage contaminé va être mis en place : il concerne 2 autres élevages du Gers. Un dépeuplement préventif des 5 élevages de palmipèdes situés dans les 3kms autour de ce foyer va également être effectué. L'objectif est de limiter la diffusion du virus.

C'est le 8^e foyer en élevage que la France comptabilise sur son territoire, dont 7 foyers dans le département du Nord (H5N1), auxquels s'ajoutent 11 cas en faune sauvage (H5N1) et trois cas en basse-cours (H5N8) sur le territoire métropolitain.

Les virus de l'influenza aviaire continuent de circuler activement en Europe par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs. Vingt-neuf pays sont aujourd'hui touchés sur l'ensemble du continent européen qui recense près de 400 foyers en élevage et 700 cas dans la faune sauvage.